



Gatineau, le 24 septembre 2018

**Priorités et questions de la Commission scolaire des Draveurs-dans le contexte des élections générales provinciales 2018**

Le 10 septembre dernier, dans le contexte de la campagne électorale en vue des élections provinciales du 1er octobre prochain, la Commission scolaire des Draveurs faisait parvenir à l'ensemble des candidats et candidates des principaux partis (Québec Solidaire, Parti Québécois, Coalition Avenir Québec et Parti libéral du Québec) des circonscriptions Gatineau, Papineau et Chapleau une série de questions. La commission scolaire partageait ainsi aux différents candidats et candidates ses préoccupations en lien avec le rôle important qu'elle joue au sein du monde de l'éducation dans la région de l'Outaouais. Elle invitait donc ces derniers à répondre à ses questions par retour de courriel et ce, dans le but éventuel de faire connaître leur positionnement sur ces enjeux via notre site web.

Il est à noter que, même si la commission scolaire n'a pas reçu des réponses des candidats ou candidates de chacune des circonscriptions, au moins un représentant par parti a répondu à l'invitation. Vous verrez que le Parti libéral du Québec et Québec Solidaire ont pris soin de répondre à chacune des questions, que le Parti Québécois, sans répondre à chacune des questions de façon précise, énumère une série d'actions et que la Coalition Avenir Québec nous renvoie à deux documents disponibles sur leur site web.

À une semaine de l'échéance électorale, la commission scolaire vous invite donc à prendre connaissance des réponses des différents partis au questionnaire.

Bien à vous

Claude Beaulieu

Président

### Priorités

- Quelles sont vos actions prioritaires pour l'éducation dans la région advenant votre élection le 1er octobre prochain?

### Demande d'ajouts d'espace

- Comment comptez-vous appuyer les demandes d'allocations de la Commission scolaire des Draveurs auprès du MEES pour la construction de nouvelles écoles et l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Compétence Outaouais?
- Comment allez-vous faciliter les démarches de la commission scolaire auprès de la municipalité concernée afin d'avoir accès gratuitement à des terrains pour la construction de futures écoles?

### Réussite éducative

- Comment votre gouvernement, si votre parti est au pouvoir, compte-t-il implanter les maternelles 4 ans tout en tenant compte du manque de main-d'oeuvre et d'espace dans nos écoles?
- Est-ce que vous comptez augmenter le financement et les ressources pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage?
- Tout en tenant compte du fait que les jeunes sont fortement attirés par le marché du travail dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre, quel serait votre projet afin de favoriser la persévérance scolaire?
- Est-ce que des mesures seront prises pour aider la diplomation considérant notre situation frontalière et l'offre de service actuellement offert en Outaouais?

### Formation et main-d'oeuvre

- Quels seraient les moyens retenus pour favoriser l'embauche et la rétention du personnel en éducation?
- En Outaouais, comme certaines régions ailleurs, la relève enseignante est problématique. Que comptez-vous faire afin de valoriser cette profession?

### Développement économique de la région

- Comment voyez-vous le rôle des commissions scolaires dans le développement économique de la région de l'Outaouais?

### Formation professionnelle

- Comment comptez-vous appuyer les commissions scolaires dans les demandes d'ajout de nouveaux programmes en formation professionnelle, et ce, dans le but de satisfaire au besoin de main-d'oeuvre au sein, entre autres, de la fonction publique fédérale?

### Gouvernance et démocratie scolaire

- Comment comptez-vous appuyer le réseau des écoles publiques dans un contexte d'exode d'élèves vers le réseau des écoles privées? Allez-vous réduire le financement public de l'école privée et le réaffecter aux services des élèves du réseau public?
- Depuis quelques années, la décentralisation est le modèle de gestion privilégié dans le réseau scolaire. Ce modèle se traduit notamment par des mesures dédiées directement aux écoles qui accentuent les iniquités et transforment le rôle de leader pédagogique des directions d'établissement en celui de gestionnaire administratif. Allez-vous mettre fin à ces mesures dédiées?
- Quel est votre degré de confiance envers les élus scolaire pour prendre des décisions judicieuses dans leur milieu pour favoriser la réussite des élèves?
- Les élus scolaires, par la connaissance fine de leur milieu et les décisions politiques qu'ils prennent, contribuent grandement à la réussite des élèves comme le démontre la hausse constante du taux de diplomation au Québec qui atteint maintenant près de 80 %. Comment allez-vous soutenir ce modèle de gouvernance qui a fait ses preuves en matière de réussite?

# **PRIORITÉS ET QUESTIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS-ÉLECTIONS GÉNÉRALES PROVINCIALES 2018**

## **RÉPONSE DES PARTIS AU QUESTIONNAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS**

**N.B. : CHAQUE RÉPONSE TRANSMISE A ÉTÉ RETRANSCRITE DE FAÇON  
INTÉGRALE**

### **RÉPONSE DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC**

**Quelles sont vos actions prioritaires pour l'éducation dans la région  
advenant votre élection le 1er octobre prochain?**

Nous souhaitons créer de nouveaux programmes en enseignement supérieur,  
pour combler les manques de main-d'œuvre.

Pour offrir des écoles modernes :

- Tous les élèves du Québec pourront apprendre dans des milieux de vie et d'apprentissage sains et sécuritaires grâce à la poursuite du grand chantier de rénovation des écoles, amorcé au printemps 2016, afin d'éliminer toutes les écoles vétustes du Québec d'ici 2030.

- Faire de tous les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles des Lab-Écoles : ces écoles modernes et innovantes offriront un environnement stimulant et propice à l'apprentissage autant pour les enseignants que pour les enfants et les parents.

- Accélérer l'arrivée de la technologie dans les salles de classe : Nous favoriserons l'implantation de l'usage de la programmation informatique et du codage à des fins pédagogiques dans la majorité des écoles primaires et secondaires, publiques et privées, d'ici l'année scolaire 2020-2021. Pour ce faire, les élèves bénéficieront, dès la présente rentrée scolaire, de matériel à la fine pointe de la technologie, directement dans leurs classes. Il s'agit de combos numériques qui regroupent, d'une part, du matériel informatique et, d'autre part, de la formation et de l'accompagnement pour l'ensemble du personnel scolaire.

Pour des élèves actifs:

- Les jeunes pourront pratiquer de l'activité physique et développer de saines habitudes de vie dans des lieux accueillants et stimulants puisque toutes les écoles primaires du Québec disposeront, d'ici 4 ans, d'un gymnase par la poursuite du programme « Une école, un gymnase ».

- Les élèves du primaire bougeront 60 minutes par jour pour développer de saines habitudes de vie.

- Les examens en éducation physique au primaire seront abolis pour transmettre à tous les jeunes le goût de bouger.

## **Demande d'ajouts d'espace**

**Comment comptez-vous appuyer les demandes d'allocations de la Commission scolaire des Draveurs auprès du MEES pour la construction de nouvelles écoles et l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Compétence Outaouais?**

Nous ferons les représentations nécessaires auprès des instances concernées, tant administratives que politiques. Mon expérience en politique régionale et ma connaissance des rouages administratifs seront indéniablement un atout.

Nous ferons les représentations nécessaires auprès des instances concernées, tant administratives que politiques afin de mener à terme les différents projets d'infrastructures qui sont soutenus par notre milieu de l'éducation.

Dans Chapleau par exemple, le député sortant, Marc Carrière a pris un ferme engagement dans le cadre de la présente campagne électorale de soutenir la construction du projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.

**Comment allez-vous faciliter les démarches de la commission scolaire auprès de la municipalité concernée afin d'avoir accès gratuitement à des terrains pour la construction de futures écoles?**

Je suis prête à agir comme entremetteuse. Bien que le dossier soit municipal, les conséquences d'une mésentente affectent tous les citoyens et tous les paliers de gouvernement.

## **Réussite éducative**

**Comment votre gouvernement, si votre parti est au pouvoir, compte t-il implanter les maternelles 4 ans tout en tenant compte du manque de main-d'œuvre et d'espace dans nos écoles?**

Nous voulons le faire graduellement, en tout respect de la liberté de choix des parents.

**Est-ce que vous comptez augmenter le financement et les ressources pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage?**

Nous avons un plan en cette matière annoncée lors du budget de mars dernier :

- Des investissements de près de 500 millions de dollars en 2018-2019 ont été annoncés pour accompagner les élèves et les étudiants tout au long de leur cheminement éducatif.
- En septembre 2018, 2 600 personnes additionnelles en services directs

aux élèves accompagnent ces derniers dans leur cheminement scolaire. D'ici quatre ans, ce seront 7 200 personnes qui auront été embauchées.

- L'ajout de 500 professionnels, tels des orthophonistes et des orthopédagogues, est prévu pour les élèves du primaire.

À terme, en 2021-2022, les investissements prévus auront permis l'ajout de 10 200 personnes pour accompagner et soutenir les élèves et les étudiants vers la réussite.

**Tout en tenant compte du fait que les jeunes sont fortement attirés par le marché du travail dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre, quel serait votre projet afin de favoriser la persévérance scolaire?**

Nous devons rattacher les jeunes à l'école du fait de leurs passions. C'est pourquoi les infrastructures sportives et récréatives sont si importantes. Nous nous sommes engagés à ce que toutes les écoles primaires du Québec aient un gymnase. Nous devons poursuivre de telles initiatives.

**Est-ce que des mesures seront prises pour aider la diplomation considérant notre situation frontalière et l'offre de service actuellement offert en Outaouais?**

Nos infrastructures doivent répondre aux besoins des parents. C'est le principal. Il faut aussi développer une offre qui nous distingue de ce qui est offert en Ontario, tant pour les niveaux primaires et secondaires que pour la formation professionnelle.

### **Formation et main-d'œuvre**

**Quels seraient les moyens retenus pour favoriser l'embauche et la rétention du personnel en éducation?**

Voir réponse ci-dessous.

**En Outaouais, comme certaines régions ailleurs, la relève enseignante est problématique. Que comptez-vous faire afin de valoriser cette profession?**

Nous nous sommes engagés à abolir les 6 premiers échelons salariaux pour les enseignants. Comme nous savons que les premières années sont parfois difficiles pour notre relève enseignante, il s'agit d'une proposition concrète qui aura certainement des retombées positives.

### **Développement économique de la région**

**Comment voyez-vous le rôle des commissions scolaires dans le développement économique de la région de l'Outaouais?**

Les commissions scolaires sont des partenaires du gouvernement du Québec. Ainsi, pour pallier le manque de main d'œuvre, former notre relève entrepreneuriale et pour investir au sein de nos communautés, les commissions scolaires ont un important mandat à remplir.

### **Formation professionnelle**

**Comment comptez-vous appuyer les commissions scolaires dans les demandes d'ajout de nouveaux programmes en formation professionnelle, et ce, dans le but de satisfaire au besoin de main-d'oeuvre au sein, entre autres, de la fonction publique fédérale?**

Nous ferons les représentations nécessaires. Vous recevrez un appui sans réserve de notre part, comme les besoins sont grands et nous ne pouvons pas nous permettre de demeurer sur les lignes de côtés.

### **Gouvernance et démocratie scolaire**

**Comment comptez-vous appuyer le réseau des écoles publiques dans un contexte d'exode d'élèves vers le réseau des écoles privées? Allez-vous réduire le financement public de l'école privée et le réaffecter aux services des élèves du réseau public?**

Nous croyons à la liberté de choix des parents et rejetons la fausse adéquation quant aux liens entre le financement des écoles privées et celui des écoles publiques. Ce sont des systèmes qui doivent fonctionner en complémentarité et non en confrontation.

**Depuis quelques années, la décentralisation est le modèle de gestion privilégié dans le réseau scolaire. Ce modèle se traduit notamment par des mesures dédiées directement aux écoles qui accentuent les iniquités et transforment le rôle de leader pédagogique des directions d'établissement en celui de gestionnaire administratif. Allez-vous mettre fin à ces mesures dédiées?**

Les écoles comme les commissions scolaires sont des partenaires que nous souhaitons continuer de soutenir de manière pérenne.

**Quel est votre degré de confiance envers les élus scolaire pour prendre des décisions judicieuses dans leur milieu pour favoriser la réussite des élèves?**

Je fais confiance au jugement des électeurs. J'ai confiance en les partenaires que sont les commissaires scolaires.

**Les élus scolaires, par la connaissance fine de leur milieu et les décisions politiques qu'ils prennent, contribuent grandement à la réussite des élèves comme le démontre la hausse constante du taux de diplomation au Québec qui atteint maintenant près de 80 %. Comment allez-vous soutenir ce modèle de gouvernance qui a fait ses preuves en matière de réussite?**

Nous souhaitons le maintien des commissions scolaires et du système démocratique qu'il incarne.

## **RÉPONSE DU PARTI QUÉBEC SOLIDAIRE.**

**Quelles sont vos actions prioritaires pour l'éducation dans la région advenant votre élection le 1er octobre prochain ?**

Suivant mon élection le 1er octobre, je m'engage effectuer un grand rattrapage du système d'éducation dans la région de l'Outaouais. Québec solidaire injectera près de 2 milliards de dollars pour réduire le nombre d'élèves par professeur, embaucher 2100 enseignants ainsi que embaucher 2300 professionnels supplémentaires et rénover les écoles.

**Comment comptez-vous appuyer les demandes d'allocations de la Commission scolaire des Draveurs auprès du MEES pour la construction de nouvelles écoles et l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Compétence Outaouais ?**

Je tiens d'abord à souligner que mon parti s'est engagé à consacrer 1,6 milliards de dollars pour la rénovation et la construction de nouvelles écoles dans les quatre années suivants son élection. Il va sans dire qu'une partie de ces sommes servira aux dépenses d'infrastructure de la Commission scolaire des Draveurs. En tant que futur député de la circonscription de Chapleau, je ferai toutes les représentations nécessaire pour m'assurer que la Commission scolaire des Draveur obtienne les sommes nécessaire à la réalisation de ses projets d'agrandissement d'écoles (Centre de formation professionnelle Compétence Outaouais), de remise sur pied ou de construction de nouvelles écoles, tout en respectant son autonomie organisationnelle.

**Comment allez-vous faciliter les démarches de la commission scolaire auprès de la municipalité concernée afin d'avoir accès gratuitement à des terrains pour la construction de futures écoles ?**

Nous croyons que c'est en ouvrant le dialogue avec les municipalités que nous faciliteront ces démarches. Nous croyons également que l'accessibilité à ces terrains sera facilité par une nouvelle fiscalité municipale. Le désir de Québec solidaire de transférer un point de pourcentage des revenus générés par la TVQ au municipalités s'inscrit dans cette idée. Cela étant dit, ces nouvelles écoles doivent répondre aux besoins des quartiers dans lesquelles elles seront



construites.

Elles doivent être adaptées aux réalités environnementales et socio-économiques de ces quartiers.

**Comment votre gouvernement, si votre parti est au pouvoir, compte-t-il implanter les maternelles 4 ans tout en tenant compte du manque de main-d'œuvre et d'espace dans nos écoles ?**

Contrairement à la CAQ, Québec solidaire croit fortement au succès des CPE et ne compte pas implanter de maternelles 4 ans.

**Est-ce que vous comptez augmenter le financement et les ressources pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ?**

Québec solidaire compte augmenter ce financement pour ces élèves, mais aussi pour les enseignants et les directions d'écoles. Ces besoins sont criants et Québec Solidaire veut plus de professionnel.le.s qui sont en mesure d'aider ces élèves. En tant que sexologue, je crois qu'il est temps de cesser de remettre cette responsabilité sur les épaules des enseignant.e.s, surtout lorsque nous avons plusieurs professionnel.le.s qui veulent être présent.e.s dans les écoles pour aider les élèves.

**Tout en tenant compte du fait que les jeunes sont fortement attirés par le marché du travail dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, quel serait votre projet afin de favoriser la persévérance scolaire ?**

Pour commencer, la gratuité scolaire allant du CPE jusqu'au doctorat facilitera l'accessibilité des jeunes à l'éducation professionnelle et post-secondaire, surtout chez ceux provenant de milieux défavorisés.

Ensuite, l'ajout de 2300 professionnel.le.s en soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage dans les établissements scolaires va certainement améliorer l'environnement ainsi que la persévérance scolaire.

De plus, il est important aussi de créer des emplois verts qui nécessitent de la main-d'œuvre à tous les niveaux de scolarisation.

C'est ce que nous visons avec le plan de transition économique que nous proposons. Ceci renforcera le sentiment intrinsèque des élèves qu'il y a des emplois importants pour elles et eux après leurs études.

**Est-ce que des mesures seront prises pour aider la diplomation considérant notre situation frontalière et l'offre de service actuellement offert en Outaouais?**

Oui, en ajoutant des programmes aux niveaux secondaire et professionnel pour l'ensemble des élèves. Nous avons pris un engagement en lien avec la création de plus de programmes en science de la santé en Outaouais.



Une des raisons qui explique le manque de personnel dans le domaine de la santé en Outaouais est le fait que les jeunes qui veulent étudier en santé doivent souvent quitter la région pour le faire, puisque les programmes ne se donnent pas ici.

C'est pourquoi Québec solidaire s'engage à travailler avec l'UQO et le Cégep de l'Outaouais afin de créer une faculté des sciences de la santé à l'UQO en lien avec la faculté de médecine satellite et ouvrir de nouveaux programmes dans le domaine de la santé au cégep, le tout en français. Ceci aidera à la formation des technicien.nes et professionnel.les de la santé dans notre région, avec l'espoir qu'ils et elles demeurent dans la région si ils et elles en sont originaires, ou décident de s'y établir. Cette faculté ouvrirait aussi la porte à un financement substantiel pour la recherche multidisciplinaire. Elle consoliderait également les partenariats avec les organisations qui interviennent tant dans le domaine de la santé que des services sociaux et communautaires.

Nous allons prendre d'autres engagements en lien avec l'accroissement des programmes donnés à l'UQO et au cégep. Nous allons les dévoiler la semaine prochaine.

### **Quels seraient les moyens retenus pour favoriser l'embauche et la rétention du personnel en éducation?**

Le premier moyen sera de bonifier les conditions de travail du personnel en éducation, autant dans les salaires que dans les avantages sociaux.

Le deuxième moyen sera de créer un environnement d'apprentissage pour les élèves qui favorise l'enseignement. Le tout, en écoutant les syndicats et les besoins réels évoqués.

### **En Outaouais, comme certaines régions ailleurs, la relève enseignante est problématique. Que comptez-vous faire afin de valoriser cette profession?**

D'abord, en incluant les enseignant.e.s dans le processus d'élaboration du cursus scolaire, ce qui implique de consulter les enseignants dans l'élaboration de programmes scolaires.

Ensuite, en allégeant le travail des enseignant.es par l'ajout de plusieurs autres professionnel.le.s (sexologue, psychologue, ergothérapeute, etc...) dans les établissements d'enseignement. À ce propos, Québec solidaire s'engage à consacrer 340 millions de dollars au budget en éducation pour ajouter 2300 supplémentaires au soutien des élèves en difficulté d'apprentissage.

### **Comment voyez-vous le rôle des commissions scolaires dans le développement économique de la région de l'Outaouais?**

Je crois que les commissions scolaires sont des pôles importants pour les écoles

et les régions. Elles permettent d'être un contact direct pour les parents avec ce qui se passe à l'intérieur des écoles. Elles ont certes besoin d'importants investissements.

**Comment comptez-vous appuyer les commissions scolaires dans les demandes d'ajout de nouveaux programmes en formation professionnelle, et ce, dans le but de satisfaire au besoin de main-d'œuvre au sein, entre autres, de la fonction publique fédérale?**

Je crois fortement que je pourrais assister les commissions scolaires dans le développement de nouveaux programmes, surtout au niveau de la formation professionnelle. Puisqu'elles sont les premières à connaître les réalités des élèves qui fréquentent leurs écoles, elles sont en mesure de bien cerner les besoins en cette matière. Toutefois, il est important de noter que nous, Québec solidaire, favorisons la création d'emplois verts, qui respectent l'environnement et qui permettront de développer de nouveaux secteurs d'emplois verts.

**Comment comptez-vous appuyer le réseau des écoles publiques dans un contexte d'exode d'élèves vers le réseau des écoles privées? Allez-vous réduire le financement public de l'école privée et le réaffecter aux services des élèves du réseau public?**

Québec solidaire s'engage depuis le début à supprimer toutes les subventions aux écoles privées pour réinvestir ces fonds dans le système des écoles publiques. Il est aberrant que l'ensemble de la population québécoise paie pour les écoles privées, lorsque seulement 12% des élèves les fréquentent. Nous voulons un vrai système d'école publique où l'ensemble des élèves auront accès à une éducation de qualité et avec les enseignant.es compétent.e.s.

**Depuis quelques années, la décentralisation est le modèle de gestion privilégié dans le réseau scolaire. Ce modèle se traduit notamment par des mesures dédiées directement aux écoles qui accentuent les iniquités et transforment le rôle de leader pédagogique des directions d'établissement en celui de gestionnaire administratif. Allez-vous mettre fin à ces mesures dédiées?**

Québec solidaire modifiera cette vision centralisatrice au profit d'organisations de plus petite taille qui permettent plus d'autonomie régionale et territoriale, l'implication des communautés et la gestion participative, le tout pour assurer une réponse plus adaptée aux besoins des populations.

Il est important de voir les commissions scolaires comme des points de rencontre de l'ensemble des systèmes d'éducation. Le concept de décentralisation doit s'appliquer aux écoles pour qu'elles puissent rejoindre le plus d'élèves possibles, surtout dans les quartiers moins favorisés. Ceci permet donc aux commissions scolaires de conserver leur rôle de leader pédagogique, puisqu'elles doivent

prendre en compte les réalités environnementales des quartiers pour assurer une éducation conforme à celles-ci.

**Quel est votre degré de confiance envers les élus scolaires pour prendre des décisions judicieuses dans leur milieu pour favoriser la réussite des élèves?**

Puisque les élu.e.s scolaires sont choisis par les citoyen.ne.s, effectivement nous devons avoir confiance en leurs choix. Toutefois, le problème est que les citoyen.ne.s ne se mobilisent pas pour exprimer leur droit de vote. Il est important de résoudre ce problème. Une solution concrète pour réaliser ceci, c'est de donner plus de pouvoir aux commissions scolaires. En effet, lorsqu'elles ont un pouvoir, elles peuvent exercer des choix importants sur l'éducation des enfants des quartiers. C'est en ce sens que les citoyen.ne.s se mobiliseront pour prendre des décisions qui respectent leurs intentions face à l'éducation.

**Les élus scolaires, par la connaissance fine de leur milieu et les décisions politiques qu'ils prennent, contribuent grandement à la réussite des élèves comme le démontre la hausse constante du taux de diplomation au Québec qui atteint maintenant près de 80 %. Comment allez-vous soutenir ce modèle de gouvernance qui a fait ses preuves en matière de réussite?**

Maintenir la présence des commissions scolaires et favoriser la démocratie des élections scolaires permettra de préserver ce modèle. Il est important de comprendre que ces personnes font partie de la vie de quartier et qu'ils et elles connaissent certaines réalités qui sont parfois loin de élu.e.s provinciaux. C'est pourquoi il est important de donner certains pouvoirs décisionnels aux commissions scolaires.

## **RÉPONSE DU PARTI QUÉBÉCOIS**

### **L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ NATIONALE**

1) Donner la priorité à la réussite éducative et à l'égalité des chances :

a) Garantir l'accessibilité et l'égalité des chances pour tous, et ce, dans l'ensemble des programmes offerts dans les écoles publiques du Québec;

b) Réinvestir de façon importante et ciblée dans toutes les écoles, entre autres dans les milieux plus à risque, en réduisant le ratio maître-élèves et en augmentant le personnel professionnel et de soutien, notamment pour assurer le dépistage précoce des élèves en difficulté dès la maternelle;

c) Accorder davantage de ressources et d'autonomie à la direction et aux équipes de ces écoles en permettant, notamment, la formation plus libre des équipes écoles;

d) Rétablir les classes adaptées aux besoins des élèves en difficulté (ou des élèves à risque ciblés : troubles de comportement, difficultés d'apprentissage) afin de les soutenir dans leur réussite scolaire, et faire en sorte que les élèves à cheminement régulier puissent bénéficier d'un enseignement optimal de la part de leurs enseignants;

e) Accélérer les investissements en infrastructures pour rénover et entretenir les écoles publiques en donnant la priorité à la qualité de la construction, ainsi qu'à la santé et à la sécurité du personnel et des élèves;

f) Tenir des concours d'architecture lors de la construction de nouvelles écoles et de rénovations majeures, notamment dans les quartiers défavorisés, afin de planifier des bâtiments scolaires plus attrayants, innovants et inspirants, de manière à améliorer les conditions de réussite académique et de lutte contre le décrochage scolaire;

g) Assurer le dépistage précoce des élèves à risque sur le plan des apprentissages et ceux qui présentent des difficultés comportementales, dès le préscolaire, en donnant le soutien nécessaire au personnel enseignant et en fournissant les services adéquats;

h) Augmenter les budgets alloués aux arts dans l'espace éducatif et à la promotion de l'activité physique et du sport amateur, notamment par la programmation d'activités parascolaires gratuites;

i) Fournir une allocation pour l'achat de matériel de base à chaque élève du préscolaire, du primaire et du secondaire à la rentrée, remettre en place le programme de prêt pour l'acquisition de matériel informatique au collégial et à l'université, et encadrer les frais de surveillance dans les écoles;

j) Obliger les écoles privées et les écoles publiques dotées de projets particuliers à accepter des élèves en difficulté ou handicapés et à les accompagner jusqu'à la diplomation;

k) Diminuer de façon significative et graduelle le financement public des écoles privées, dans un premier mandat, dans une optique de valorisation de l'école publique, et investir les sommes récupérées dans le système public d'éducation. Revoir également le financement de l'école publique, son accessibilité et les coûts qui y sont associés;

l) Mettre graduellement fin à toute forme de financement public pour les garderies et les établissements d'enseignement à vocation religieuse ou confessionnelle;

m) Rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme

d'études secondaires ou professionnelles;

n) Identifier les pratiques les plus prometteuses en assurant un financement adéquat de la recherche-action en éducation et en renforçant la capacité des commissions scolaires et du ministère à tirer profit de la recherche existante, notamment dans les neurosciences.

2) Éviter les brassages de structures :

a) Ne pas toucher aux structures du réseau pendant un premier mandat;

b) Réaffirmer la fonction démocratique des commissions scolaires en tant que lieux de gouvernance de proximité qui permettent une prise en compte des réalités régionales dans la répartition des ressources;

c) Tenir les élections scolaires en même temps que les élections municipales;

d) Maintenir le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dans son rôle conseil tout en renforçant sa capacité d'animation publique et citoyenne autour des enjeux d'éducation;

e) Alléger et rendre plus significative la reddition de comptes des commissions scolaires et des institutions du réseau de l'éducation.

82 / PROGRAMME DU PARTI QUÉBÉCOIS « UN PLAN SOLIDE. ZÉRO SLOGAN. »

3) Faire évoluer les programmes de formation :

a) Assurer l'évaluation et la révision du Programme de formation de l'école québécoise, en revalorisant l'acquisition des connaissances tout en maintenant l'approche par compétence;

b) Assurer l'implantation du cours d'histoire du Québec révisé obligatoire dès le primaire et au secondaire comprenant, notamment, l'histoire de la place des femmes au Québec;

c) Remplacer le cours Éthique et culture religieuse par un cours de « citoyenneté québécoise »;

d) Faire de la formation professionnelle une voie de formation normale en travaillant avec les commissions scolaires à multiplier les occasions pour les jeunes du secondaire de poursuivre en concomitance une formation professionnelle;

e) S'assurer d'une concordance culturelle par l'établissement d'un corpus d'oeuvres littéraires québécoises classiques à étudier par tous les élèves durant leurs études secondaires;

f) Implanter un programme d'éducation sexuelle dans le cursus scolaire, encadré par des sexologues ou d'autres professionnels spécialisés.

4) Renforcer la formation des maîtres et valoriser la profession enseignante :

a) Évaluer la pertinence d'ajouter une maîtrise qualifiante en enseignement de deux ans au baccalauréat en enseignement de quatre ans ou au baccalauréat spécialisé dans un domaine afin de permettre deux voies d'accès à la profession;

b) Favoriser l'inscription, dans les facultés d'éducation, des meilleures étudiantes et des meilleurs étudiants;

c) Rémunérer les stages des étudiants en enseignement;

d) Valoriser le travail des enseignants du primaire et du secondaire afin de tenir compte de la lourdeur de leur tâche, tout en travaillant à l'amélioration de leurs conditions de travail;

e) Travailler, avec les enseignantes et les enseignants, à définir une politique de développement professionnel du personnel enseignant, incluant une obligation pour chaque enseignant de se doter d'un plan de développement professionnel.

5) Une grande corvée pour faire reculer l'analphabétisme :

a) Convier les organismes d'alphabétisation existants, les milieux de l'éducation, les partenaires socioéconomiques à se concerter pour établir un plan d'action concret de réduction de l'analphabétisme; RTI QUÉBÉCOIS

b) Diminuer le taux d'analphabétisme au Québec :

- En investissant davantage afin de soutenir l'apprentissage de la lecture au primaire;
- En investissant davantage dans l'éducation des adultes;
- En augmentant les subventions aux organismes communautaires qui luttent contre l'analphabétisme et viennent en aide aux personnes analphabètes.

6) Assurer la continuité des services et faire de l'école un lieu de convergence :

a) Adopter une politique de continuité des services et de convergence en éducation afin d'assurer le meilleur soutien possible aux élèves, notamment au moment de l'entrée à l'école ou lors du passage du primaire au secondaire, de la formation générale à la formation professionnelle, du secondaire au collégial ou du collégial à l'université.

b) Établir des corridors de services afin d'assurer une continuité aux élèves et de faire converger les programmes offerts par le secteur public et l'économie sociale

en matière de santé et de services sociaux, de lutte contre la pauvreté, de culture, de loisir et de sport, d'immigration et de francisation et de développement de la main-d'oeuvre.

7) Valoriser la formation générale des adultes :

a) Faciliter le suivi des élèves aux adultes ayant des troubles d'apprentissage en augmentant le personnel professionnel;

b) Favoriser le développement des centres de formation pour les 16 ans et plus qui visent à répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes;

c) Étendre à la formation générale des adultes les mêmes mesures d'évaluation, de concertation et de soutien que l'on accorde au secteur jeune, notamment en établissant un seuil maximal d'élèves par classe, en faisant suivre les cotes établies au secteur jeune et en augmentant le nombre de journées de planification.

La crise étudiante de 2012 a révélé de profondes tensions au sein des collèges et des universités. Encore aujourd'hui, des préoccupations importantes existent concernant le coût des études universitaires, le déploiement anarchique de l'offre de formation, la compétition pour l'effectif, la définition des priorités au sein des établissements et la prise en compte de l'intérêt de l'étudiant dans la gestion des programmes. Ces enjeux ne doivent pas pour autant nous faire oublier que nous avons construit au Québec, avec les cégeps, nos universités et nos instituts de recherche,

## 5.2 UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'EXCELLENCE ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

84 / PROGRAMME DU PARTI QUÉBÉCOIS « UN PLAN SOLIDE. ZÉRO SLOGAN. »

un outil remarquable de développement et d'ouverture sur le monde. Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à agir non seulement pour apaiser les tensions existantes, mais également pour accroître la vitalité de l'enseignement supérieur et de la recherche au Québec.

1) Tendre vers la gratuité scolaire effective, de la maternelle à l'université :

a) Reconnaître que la gratuité scolaire de la maternelle à l'université est un objectif légitime;

b) Dans un premier mandat, mettre en place graduellement la gratuité scolaire pour tous;

c) Réinvestir dans le programme d'aide financière aux études (AFE) afin de rattraper l'absence d'indexation des frais de subsistance des dernières



décennies et d'atteindre la gratuité effective pour une proportion croissante d'étudiants.

2) Assurer la cohérence du système :

a) Rétablir un ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation distinct du ministère de l'Éducation et doté de l'expertise nécessaire à la supervision du développement de l'enseignement supérieur;

b) Créer un conseil national des universités chargé d'évaluer la cohérence de l'offre de formation sur le territoire et l'efficacité des pratiques de gestion des universités au regard de l'intérêt étudiant;

c) Revoir les règles de financement des universités et collèges afin de limiter la « course à l'effectif » et de favoriser la collaboration entre les établissements et les ordres d'enseignement;

d) Simplifier la reddition de comptes en faisant de la planification stratégique des collèges, des universités et du ministère l'instrument principal pour assurer leur imputabilité publique.

3) Assurer une formation centrée sur l'étudiant et sa réussite éducative :

a) Favoriser le maintien de l'offre de formation universitaire et collégiale, et le maintien de pôles d'excellence dans toutes les régions du Québec;

b) Accorder l'exclusivité ou la quasi-exclusivité de programmes d'études techniques à des collèges;

c) Modifier la loi sur les établissements privés pour éviter la concurrence de collèges privés non subventionnés qui offrent des programmes techniques sans tenir compte de l'impact sur les autres établissements;

d) Donner la priorité, au sein des universités et collèges, à l'évaluation continue et à la révision périodique des programmes d'études, afin d'offrir aux étudiants une formation centrée sur leurs besoins;

e) Réinvestir pour assurer l'actualisation des programmes d'études collégiales;

f) Réaffirmer l'importance de la formation générale au collégial et maintenir le nombre d'heures d'enseignement dédié à la philosophie, à la littérature et à la langue d'enseignement, à la langue seconde et à l'éducation physique;

g) Réaffirmer le rôle central du collégial dans le développement de citoyens responsables, la transmission des acquis de la culture, l'ouverture sur le monde et l'exercice de l'esprit critique;

h) Ajouter un cours d'histoire du Québec contemporain obligatoire à la formation générale dans le programme collégial;

i) Favoriser la liberté d'expression individuelle et collective, notamment en contexte de grève, en mettant les « grèves » étudiantes à l'abri des injonctions.

4) Faire de l'enseignement supérieur québécois le pôle d'attraction privilégié de la jeunesse francophone du monde :

a) Multiplier au sein de la Francophonie les collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur, et favoriser la mobilité étudiante, le développement de réseaux de chercheurs et la diffusion de la recherche;

b) Remplacer le soutien financier actuellement offert aux étudiants hors Québec par un programme unique destiné à tous ceux et à toutes celles qui souhaitent étudier en français au Québec, et sélectionner les étudiants hors Québec en fonction de leurs aptitudes académiques;

c) Assurer aux étudiants étrangers, jusqu'à concurrence du budget actuel, un soutien en fonction de leurs besoins financiers;

d) Encourager les étudiantes et étudiants étrangers à rester au Québec après avoir obtenu leur diplôme, en permettant à tout étudiant ayant payé davantage qu'un étudiant québécois pour ses études de bénéficier d'un crédit d'impôt sur son revenu;

e) Favoriser les inscriptions d'étudiants étrangers dans les universités et les cégeps en région et dans les programmes où la demande du marché du travail est forte.

5) Adopter une politique nationale de la recherche et de l'innovation :

a) Miser également sur l'innovation sociale et industrielle, en accordant une place importante à la formation de la relève scientifique, à l'utilisation de son plein potentiel, à la diffusion de la recherche et au transfert des connaissances;

b) Porter à 3 % du PIB les investissements québécois en recherche et en développement;

c) Cultiver, chez les jeunes du secondaire et du collégial, un goût pour la science et les carrières scientifiques;

d) Favoriser la diffusion de la recherche en soutenant davantage les organismes de vulgarisation scientifique, l'accès libre à la recherche financée par l'État et les activités des organismes de transfert;

e) Renforcer le financement de la recherche au collégial et mieux soutenir les centres collégiaux de transfert de technologie;

f) Soutenir la recherche de pointe sur le Québec en créant un réseau de chaires d'excellence et des bourses à l'intention des jeunes chercheurs en études québécoises;

g) Soutenir la réforme du doctorat afin que ceux qui poursuivent des études avancées acquièrent les compétences et expériences qui les préparent à une vie professionnelle en dehors de l'université, que ce soit au sein du secteur privé, du secteur public ou de l'économie sociale;

h) Renforcer les liens entre les universités et le secteur public en implantant un programme de séjour dans la fonction publique pour les professeurs et les chercheurs postdoctoraux, un programme de séjour universitaire pour les employés du secteur public et un programme de recrutement de la fonction publique visant les titulaires d'un doctorat;

i) Favoriser le français langue de la recherche, notamment en s'assurant que les fonds subventionnaires encouragent la formation de réseaux de recherche au sein de la Francophonie et en soutenant davantage la publication de travaux de recherche et de vulgarisation en français.

Dans mon courriel précédent, j'aurais dû inclure quelques explications sur nos réponses. Permettez-moi de corriger le tir.

Vous trouverez dans le document en pièce jointe, L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ NATIONALE, les réponses à toutes vos questions. Par contre, le Parti Québécois étant passionné par l'éducation, il est difficile pour nous de répondre en quelques lignes seulement.

Concernant la maternelle 4 ans, vous comprendrez que nous sommes en faveur du développement du réseau des CPE alors cette question ne nous concerne pas.

## RÉPONSE DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC

Le chef de la Coalition Avenir Québec et ses candidats et candidates considèrent l'éducation comme une des grandes priorités du Québec et entendent porter à cette mission de l'État toute l'attention qui lui est due.

Entretemps, à propos de votre questionnaire, nous vous invitons à consulter les informations disponibles sur notre site web qui recourent, en tout ou en partie, la plupart des questions soulevées dans votre questionnaire. Ces renseignements se retrouvent notamment aux sites

<https://coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2018/08/plan-de-gouvernance-scolaire-finalweb.pdf>.

Plan de gouvernance scolaire à

<https://coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2018/08/plan-de-gouvernance-scolaire-remettre-l-ecole-entre-les-mains-de-sa-communaute.pdf>.

Nous sommes confiants que ces deux documents, en particulier, répondront à plusieurs des questions que vous vous posez.